



Différencier le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des souches (*Lacerta agilis*)


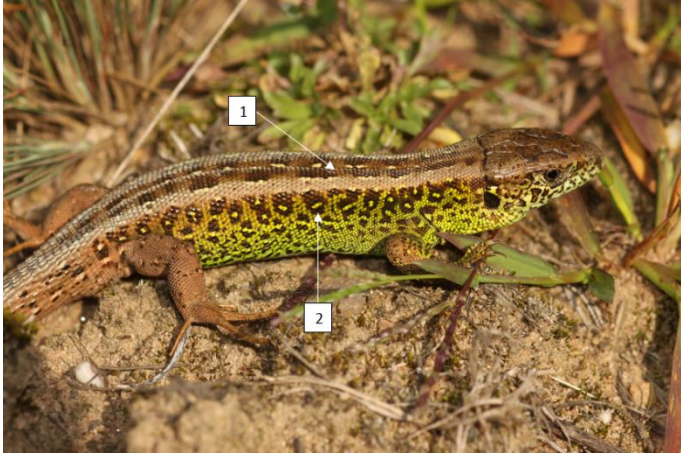

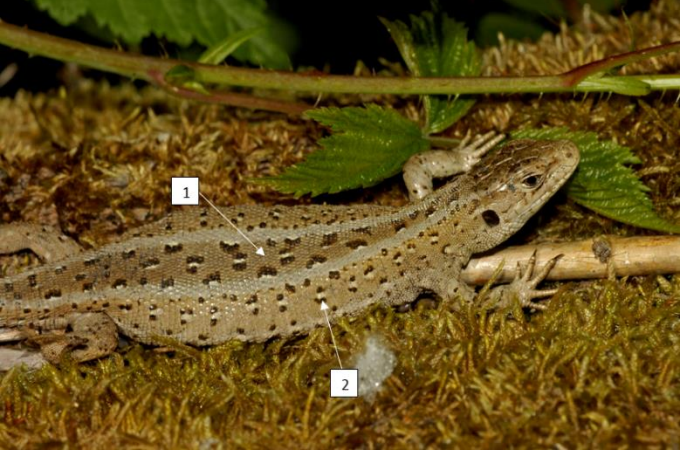
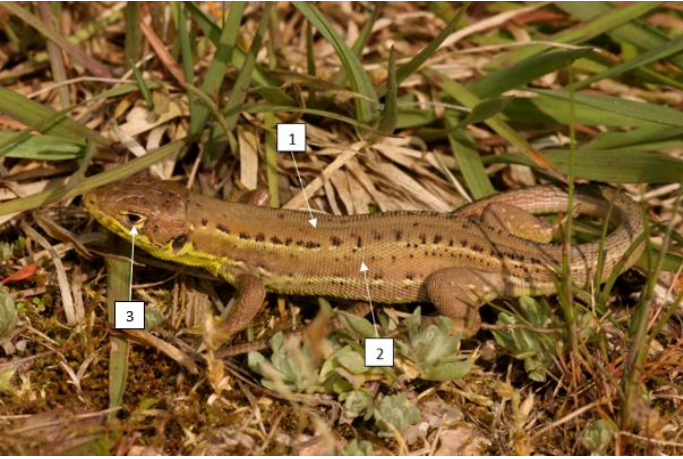

Le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) est une espèce localisée dans les collines sous-vosgiennes où il fréquente les milieux thermophiles composés de prairies calcaires et du vignoble, lui offrant divers micro-habitats tels que les lisières et haies buissonnantes, les murs en pierres sèches ou encore amoncellement de pierres. Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) est quant à lui une espèce ubiquiste* qui se rencontre sur l'ensemble du territoire alsacien, en dessous de 800m d'altitude, notamment dans le piémont vosgiens où il cohabite avec le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*).

L'identification sur le terrain peut, par conséquent, s'avérer délicate notamment entre les mâles de Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et les femelles et subadultes de Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*).

Le tableau comparatif ci-dessous permet de mettre en avant les différents critères d'identification pour distinguer ces deux espèces. Ce sont des critères simples à observer, qui ne requièrent aucune manipulation.

*Fréquent dans une vaste gamme d'habitats

Critères morphologiques tête	
Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)
	
<ol style="list-style-type: none">1. Présence de 2 écailles post-nasale2. Écaille rostrale en contact avec les narines	<ol style="list-style-type: none">1. Une seule écaille post-nasale2. Écaille rostrale pas en contact avec les narines
NB : Les mâles de Lézard à deux raies ont la gorge bleue en période de reproduction, à l'inverse du Lézard des souches.	

		Critères morphologiques corps	
		Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)
Adulte mâle			
			
			
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence de bande dorsale brune sauf chez le juvénile qui a le corps brun et la gorge vert pomme 2. Absence d'une ligne d'ocelles sur le haut des flancs 3. Contour de l'œil blanc chez les juvéniles et subadultes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présence d'une bande dorsale brune sauf chez quelques mâles en période de reproduction qui sont intégralement verts 2. Présence d'une ligne d'ocelles blancs/jaunes sur le haut des flancs 3. Absence de contour blanc de l'œil